

4ème closing  
au 31.7.2018,  
Volume total  
des souscriptions:  
CHF 266 Mio.

# Un gain d'énergie durable pour le portefeuille

## UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland 2 (UBS-CEIS 2)

Un approvisionnement énergétique sûr et respectueux de l'environnement requiert beaucoup de nouveaux capitaux. Sur la base des résultats positifs obtenus par UBS-CEIS, UBS-CEIS 2 était lancé. Cette solution de placement se concentre elle aussi sur les entreprises du secteur de l'infrastructure présentant des flux de trésorerie intéressants.

### Les besoins en capitaux du secteur énergétique rencontrent les besoins de placement d'investisseurs institutionnels

Les besoins en capitaux du secteur énergétique restent immenses. Afin de renouveler l'infrastructure énergétique de la Suisse jusqu'en 2035, des investissements pour un volume d'environ CHF 35 milliards sont nécessaires pour assurer un approvisionnement énergétique suffisant provenant de sources durables. Par le vote positif à la loi sur l'énergie, les citoyens ont approuvé la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Dans le cadre de la politique énergétique, les «nouvelles» énergies renouvelables, comme le soleil, le vent, l'énergie hydraulique ainsi que l'efficacité énergétique sont ainsi prioritaires. Parallèlement, dans le contexte de taux d'intérêt faibles, de nombreux investisseurs institutionnels sont à la recherche de placements à long terme offrant des rendements stables. La nouvelle solution de placement UBS-CEIS 2 qui exploite également le potentiel des marchés énergétiques européens concilie les intérêts des investisseurs institutionnels et ceux des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) suisses.

### Clean Energy Infrastructure Switzerland – un concept prometteur

UBS-CEIS 2 est dans la ligne du développement actuel d'UBS-CEIS qui a été lancé fin 2012. Ce concept – des investisseurs ayant un horizon à long terme participent à des infrastructures énergétiques durables – comprenant des investissements dans 13 sociétés avec plus de 400 infrastructures a été éprouvé. Jusqu'à présent, des revenus stables et reposant sur des valeurs réelles ont été générés. Les investissements sont réalisés dans l'éventail complet de l'infrastructure énergétique dans les domaines suivants: électricité, chaleur/réfrigération, efficacité énergétique, recyclage et mobilité. Le portefeuille d'UBS-CEIS 2 est également investi de manière largement diversifiée en termes de sites, de technologies, de modèles commerciaux et du type de revenus (réglementés, garantis par contrat ou dérégulés). Par sa représentation dans les organes dirigeants des sociétés de portefeuille, le gestionnaire de portefeuille



Fontavis peut exercer une influence sur l'activité commerciale et contribuer au développement des sociétés.

### Aperçu d'UBS-CEIS 2

- Investissements majeurs dans des entreprises suisses qui opèrent dans les secteurs de croissance de la production énergétique durable, de l'efficacité énergétique ou dans différents domaines de l'infrastructure d'approvisionnement
- Participations p. ex. à des centrales de chauffage au bois, réseaux de chauffage, centrales hydroélectriques, centres de collecte de déchets, réseaux de télécommunications, stations de chargement pour les véhicules électriques, etc.
- Engagement à l'étranger également en collaboration avec des fournisseurs suisses
- Diversification sur 10 à 15 entreprises, les trois plus gros investissements cumulés ne devant toutefois pas excéder 50% de tous les engagements de capitaux
- Investissements durables en valeurs réelles qui peuvent générer des flux de trésorerie stables et une croissance constante du capital en raison p. ex. d'une augmentation des prix de l'énergie
- Gestionnaires de portefeuille expérimentés et spécialisés dans les investissements énergétiques

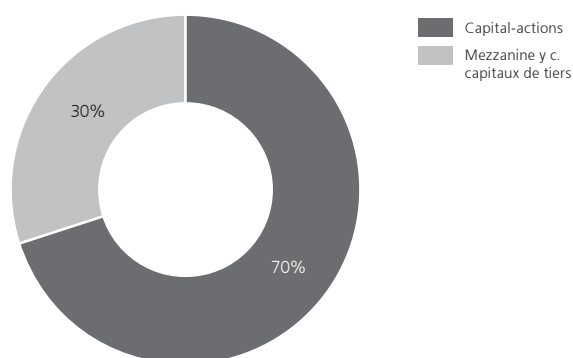
## Un engagement à l'étranger – dans l'intérêt de la Suisse

En termes géographiques, UBS-CEIS 2 met l'accent sur la Suisse, mais il investit également dans des placements en Europe de l'Ouest et en Scandinavie. Dans certains pays européens, les conditions pour les énergies renouvelables (puissance du vent, heures de soleil) sont parfois meilleures et permettent une réduction des coûts de revient. Les EAE suisses couvrent de plus en plus leur demande intérieure par la production à l'étranger. De ce fait, les participations dans les producteurs étrangers contribuent également à l'approvisionnement en Suisse. Les engagements à l'étranger sont limités à maximum 30% du montant total de placement et sont en grande partie effectués en collaboration avec des EAE suisses.

## Partenariat éprouvé – solution de placement conforme à la FINMA.

La solution de placement UBS-CEIS 2 présente la forme juridique d'une société en commandite de placements collectifs (SCmPC) de droit suisse. UBS SA, Asset Management assure la distribution et encadre les investisseurs (commanditaires) à tous les égards. En outre, UBS Asset Management SA détient une participation majoritaire de 70% dans la SA en commandite. Fontavis est chargée de la sélection des placements et de la gestion de portefeuille en qualité de gestionnaire de fortune spécialisé dans le domaine de l'énergie. L'entreprise dispose de spécialistes expérimentés dans le domaine des énergies renouvelables et de la gestion de fortune ainsi que d'un vaste réseau dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et dans certains pays européens. Par ailleurs, le partenariat est complété par la Mobilière qui apporte à Fontavis l'aide de ses ingénieurs spécialisés dans l'analyse du risque et des assurances.

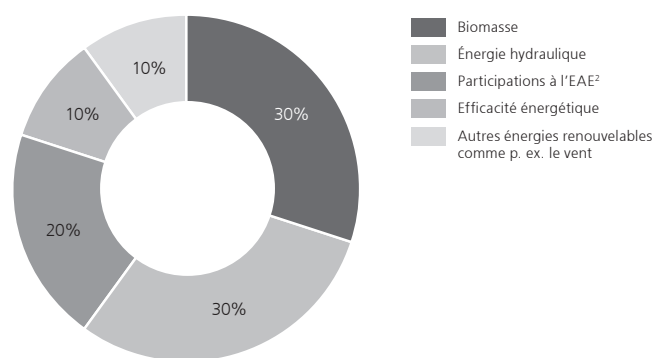
### Portefeuille cible selon les types de participation<sup>1</sup>



Source: Fontavis

<sup>1</sup> Valeurs de référence indicatives après expiration de la période d'investissement, en fonction des opportunités réelles d'investissement

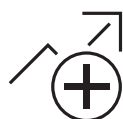
### Portefeuille cible selon les secteurs<sup>1</sup>



Source: Fontavis

<sup>1</sup> Valeurs de référence indicatives après expiration de la période d'investissement, en fonction des opportunités réelles d'investissement

<sup>2</sup> Entreprises d'approvisionnement en énergie



### Opportunités

- Accès à un portefeuille énergétique largement diversifié axé sur la Suisse et une sélection d'engagements à l'étranger
- Couverture de l'éventail complet de l'infrastructure énergétique
- Potentiel de revenus et/ou gains en capital réguliers qui doivent permettre un rendement cible de 5% nets par an en CHF sur l'ensemble de la période<sup>1</sup>
- Contribution à un approvisionnement énergétique propre, durable et indépendant en Suisse

<sup>1</sup> La performance prévue n'est pas une garantie des résultats futurs



### Risques

- Faible liquidité, car la période du placement s'élève à 16 ans au moins
- Changements de la réglementation nationale, p. ex. dans les domaines de la législation relative aux émissions de CO<sub>2</sub>, les permis de construire et les octrois de concessions
- Risques de construction et opérationnels liés à la construction et à l'exploitation des installations
- Risques de change dus à l'engagement à l'étranger (notamment l'euro et les devises scandinaves)

## Caractéristiques

Nom du placement collectif	<b>UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland 2 KmGK (UBS-CEIS 2)</b>
Forme juridique	Société en commandite de placements collectifs
Autorité de surveillance	FINMA
Associé commandité	UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland 2 SA
Administrateur	UBS Fund Management (Suisse) SA
Gestionnaire de portefeuille	Fontavis SA
Lancement	19.09.2017
Période	16 ans avec deux options pour un prolongement d'un an à chaque fois
Devise de compte / exercice comptable	CHF / 31 décembre
Investissement minimum	CHF 2 millions
Évaluation	chaque trimestre, au dernier jour calendaire du trimestre
Souscriptions	plusieurs tours de financement dans les 2 ans suivant le lancement
Rachats	Aucun, liquidation à l'échéance du fonds
Protection contre la dilution	À hauteur du rendement cible correspondant (5% par an) après la 1 <sup>re</sup> clôture
Commission de transaction*	2.00% de la valeur transactionnelle (achat et vente)

\* au moment de la transaction pour I-A1, I-A2 et I-A3, comprise pour I-A4 dans la commission forfaitaire

## Commissions

Catégorie de parts	I-A1	I-A2	I-A3	I-A4
Volume	2 millions <10 millions	10 millions <30 millions	30 millions <50 millions	≥ CHF 50 millions
Commissions basées sur la VNI par an	1.60%	1.45%	1.35%	1.55%**
Commission de performance	10% sur les revenus supérieurs au rendement cible net de 5% par an à la fin de la période			

\*\* Commission forfaitaire

**Êtes-vous intéressé par UBS-CEIS 2? Votre interlocuteur UBS se fera un plaisir de vous conseiller.**

**Réservé à des fins d'information et de marketing pour UBS.** Réservé aux investisseurs professionnels. L'éditeur du présent document est la société de droit suisse UBS SA. La diffusion du présent document n'est autorisée qu'aux conditions mentionnées dans le droit applicable. Ce document a été rédigé indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou de besoins individuels d'un destinataire donné. Son objectif est purement informatif et il ne constitue ni une invitation ni une incitation à soumettre une offre, à conclure un contrat, à acheter ou à vendre de quelconques valeurs mobilières ou instruments financiers apparentés. Les informations et les opinions recueillies dans le présent document s'appuient sur des données fiables provenant de sources sûres; toutefois, les indications fournies à propos des valeurs mobilières, des marchés et des différentes évolutions ne prétendent pas à l'exactitude ni à l'exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est émise concernant les données contenues dans le présent document, qui ont exclusivement un but informatif et sont uniquement destinées à l'usage personnel du destinataire. Les valeurs calculées sont de nature purement indicative. L'allocation effective ainsi que les résultats dépendent de l'activité d'investissement ainsi que du développement de l'investissement et peuvent donc différer des résultats modélisés. UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland SA et Fontavis AG n'offrent aucune garantie quant à l'évolution et aux rendements futurs. La performance passée (fictive ou réelle) ne garantit pas les résultats futurs. La performance présentée ne tient pas compte des éventuels frais et commissions de souscription et de rachat des parts. Ces commissions et frais agissent défavorablement sur la performance. Si la monnaie d'un produit ou d'un service financier ne correspond pas à la monnaie de référence, la performance peut varier à la hausse ou à la baisse en raison des fluctuations monétaires. Toute information ou opinion peut à tout moment être modifiée sans préavis. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, à quelque fin que ce soit, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS SA. Le présent document contient des déclarations prospectives qui peuvent comporter, entre autres, des déclarations relatives à nos attentes futures. Bien que ces déclarations prospectives représentent notre avis et nos attentes futures, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants peuvent entraîner des différences significatives entre nos attentes et les évolutions et les résultats effectivement constatés. Source de l'ensemble des données et graphiques (sauf mention contraire): UBS Asset Management.

© UBS 2018. Le symbole des clés et «UBS» sont des marques déposées d'UBS. Tous droits réservés. Novembre 2018